

DE L'UTILISATION DES PLANTES MEDICINALES PREPARATIONS ET FORMES MEDICALES

Dr. Aziayé Komlan G. AMEVOR

Lorsqu'on se veut guérisseur ou comme on dit tradipraticien, à quoi servirait-il de se lancer dans des recherches scientifiques avancées ? Cette forme première de guérir n'est-elle pas plutôt le lot favori des analphabètes de nos villages et campagnes habitués à leur environnement naturel et fiers de ce bon vieux temps dont les réminiscences ne cessent de hanter les esprits ?

Cet état d'esprit voit désormais son glas sonner avec l'apparition, ces derniers temps, d'une vague de guérisseurs instruits en passe de concilier l'empirisme hérité et la recherche approfondie en vue d'améliorer la qualité de leur intervention dans la lutte contre la maladie.

PREPARATION DES PLANTES

Formes Médicamenteuses

Les formes médicamenteuses peuvent être classées en deux catégories selon l'usage : interne ou externe. Toutefois, cette division n'est pas absolue et souvent une seule préparation peut servir aux deux usages.

Les tisanes et les apozèmes viennent en tête des médicaments pour l'usage interne : les plantes contusées, coupées ou pulvérisées sont mises dans l'eau. Les principes actifs passent en solution soit par un contact prolongé, soit par une ébullition plus ou moins longue. Le nombre des plantes ou parties de plantes est très variable et peut atteindre la vingtaine dans les apozèmes antilépreux et antisiphilitiques.

Les pulpes et sucs végétaux sont aussi très fréquemment utilisés pour la simplicité et la rapidité de leur préparation, de même que pour leur activité.

Les électuaires sont moins appréciés et ne sont prescrits que pour masquer le goût amer des composants, avec le miel comme agent édulcorant ainsi que signalé ci-dessus.

Les émulsions sont de fabrication assez courante : elles sont quelquefois huileuses, mais plus souvent gommeuses et réalisées alors avec la gomme arabique de l'Acacia Sénégal ou la gomme de Sterculia Setigera.

Quelques guérisseurs utilisent couramment une forme médicamenteuse se rapprochant des vins médicinaux.

La plante réduite en poudre est mise à macérer ou est plus simplement délayée dans du vin de palme. C'est la forme de choix pour les aphrodisiaques. L'emploi des poudres est d'un usage courant. Les plantes sont d'abord desséchées, le plus souvent au soleil ou au feu, assez rarement à l'ombre puis pulvérisées. La poudre obtenue est conservée dans des récipients variés tels que petitesalebasses, tabatières, fruits évidés, ou plus simplement encore dans un linge en forme de bourse, boîtes ou flacons, pour être absorbée au moment de l'emploi avec un peu de liquide ou pour être incorporée aux aliments du malade.

Pour conserver certains médicaments d'urgence, contrepoisons, antivenimeux, hémostatiques, une forme médicamenteuse spéciale est adoptée ; il en est de même pour les médicaments d'usage courant utilisés dans certaines préparations en qualité de composants pour leurs propriétés thérapeutiques et leurs vertus mystiques.

L'argile, servant d'excipient neutre est alors intimement mêlée aux sucs, poudre ou électuaires ; le tout est mêlé en forme de magdaléon plus ou moins tronconique qu'on fait sécher au soleil. Ce magdaléon devient rapidement dur et peut se conserver très longtemps. Il suffit ensuite de le râcler pour obtenir une poudre. Si les drogues ne se prêtent pas à cette confection, on les introduit à l'état de pâte ou d'extrait mou dans des boîtes.

Pour l'usage externe, les lotions et liniments sont d'utilisation fréquente. Ils ne nécessitent pas de préparations spéciales car dans la majorité des cas, le malade se lavera ou se frictionnera avec la moitié, les trois quarts de la tisane, de l'électuaires qu'il aura pris en boisson. Souvent, aussi les marcs résiduels de la confection des sucs végétaux serviront de liniment, et ceci est un caractère typique de la conception africaine : à chaque maladie correspond un seul médicament (composé ou non) qui a le pouvoir de guérir, médicament variable, bien entendu selon chaque guérisseur.

Pour les affections localisées ou à manifestations externes, l'usage des pommades, des épithèmes, des cataplasmes, des topiques et des caustiques paraît généralisé.

On les obtient à partir des sucs, poudre, macérés et décoctés mélangés soit avec les différents excipients déjà cités, soit avec de l'argile, de la boue ou de la terre de termitière. Pour les épithèmes le support est constitué par une grande feuille ou un morceau d'écorce. De même pour les pansements humides qui sont recouverts d'une feuille épaisse et fixée simplement avec une liane ou une fibre végétale quelconque comme celle qui est fournie par écorçage des troncs d'*Adansonia Digita* (Baobab).

UTILISATION DES MEDICAMENTS

Les modes d'utilisations des médicaments sont d'une variété remarquable. Nous les envisagerons ici sous les deux aspects classiques, externe et interne.

1°) Usage externe

Iatraliptie : La méthode iatraliptique qui consiste à faire pénétrer les médicaments à travers l'épiderme par des frictions, fomentations ou onction, est incontestablement la plus employée. Les petites quantités de substances actives qui passent dans la circulation générale permettent l'usage de drogues héroïques, voire toxiques, ce qui constitue un inconvénient incontestable dans une médication ignorant les dosages, ou les tenant pour partie négligeable.

Les lavages, les bains, les frictions accompagnent presque toujours le traitement interne et les parties du corps soumises à la préparation ne sont pas, comme on pourrait s'y attendre, choisies par l'effet du hasard. J'ai même constaté lors de manoeuvres médicopsychiques, que celles-ci sont conformes aux données d'un certain empirisme et que l'action se porte soit sur des modes préférentiels de la peau, soit sur les muqueuses.

Dans le premier cas, on distingue une action de masse destinée à l'économie générale et on frotte alors le corps tout entier, en insistant toutefois sur les parties reconnues comme étant les plus favorables à la pénétration ; voisinage des vaisseaux lymphatiques et veineux, partie interne des cuisses, aisselles etc... L'action locale est destinée aux affections elles-mêmes localisées ; oedèmes, pleurésies, bronchopneumonies, douleurs intercostales, etc...

Dans le second cas on essaiera d'obtenir un résultat plus rapide par action directe sur les muqueuses nasales, oculaires et intestinales. Dans de nombreux traitements de la fièvre, de la lèpre, des ophtalmies, des affections pulmonaires, les instillations de poudres nasales dans le traitement des migraines, coryzas, bronchites. Naturellement les instillations auriculaires sont d'usage constant pour le traitement des otites.

Une méthode particulière de révulsion locale est réalisée par l'emploi en guise de ventouses de cornes de divers animaux évidées.

Les pulvérisations sont pratiquées très simplement ; le guérisseur ou tradipraticien ayant introduit la solution médicamenteuse dans la bouche, projette violemment le liquide en soufflant entre ses lèvres bien serrées, sur la partie du corps à traiter. J'avais souvent constaté que le liquide ainsi pulvérisé

est ensuite étalé sur la peau et qu'une large onction vient compléter ce traitement.

. Atmidiatricie

La méthode atmidiatricie ou des inhalations, est utilisée principalement sous forme de bains de vapeur, inhalations, fumigations.

La vapeur est obtenue par l'ébullition d'une solution médicamenteuse ou d'un mélange solide - liquide constitué par des organes végétaux en suspension dans l'eau. Les bains de vapeur généraux, ou locaux, sont pris sous une couverture englobant ou entourant à la fois avec l'intéressé, le foyer et le récipient générateur de vapeur. Cet ensemble très rustique se compose d'un « canari » en terre cuite contenant les ingrédients et reposant sur trois pierres disposées en triangle entre lesquelles on place les braises chaudes pour entretenir l'émission de vapeur d'eau. Selon la façon dont on le dispose, le pagne permet de pratiquer une fumigation générale ou localisée, même une simple inhalation destinée uniquement aux voies respiratoires.

. Aromathérapie externe

Un cas particulier de la méthode atmidiatricie concerne l'emploi des huiles essentielles. Il s'agit là incontestablement d'une aromathérapie externe souvent utilisée dans les manifestations migraineuses, fébriles, ainsi que pour la prophylaxie individuelle et collective des maladies épidermiques.

Quelque fois elle se confond tout naturellement avec l'atmidiatricie lors de l'emploi des bains de vapeur et des inhalations. En effet, la vapeur dégagée dans un espace clos par une eau en ébullition contenant des organes riches en essence, libère automatiquement celle-ci dans l'atmosphère de l'enceinte, réalisant ainsi une aromathérapie générale ou localisée.

La production de fumées dégagées par la combustion lente des plantes aromatiques (*Hyptis*, *Occimum*, *Lipia*) jetées sur les braises disposées à l'intérieur des cases, ou même en plein air, est aussi très appréciée comme méthode d'assainissement de l'air ambiant et pour le traitement de diverses affections. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer dans les villages des malades exposant successivement différentes parties de leur anatomie aux feux médicamenteux.

L'aromathérapie se confond aussi avec l'iatraliptie lors de la pratique des massages et onctions avec des organes de plantes à essence utilisées sous forme fragmentée, pulvérisée, de solution, de suspension ou encore incorporées à des matières grasses ce qui réalise un premier stade rudimentaire de l'enfleurage (*Cassia Occidentalis*).

Dans d'autres cas, on rencontre des techniques propres à l'aromathérapie : inhalation de poudres (*Ritcheia*) ; port des organes différemment agencés en couronnes sur la tête (*Lilas du Sénégal*), en bandeaux, sur le cou, en ceinture au niveau du bassin (*Cyperus articulatum*), en bracelets de poignets ou de chevilles (*Sécuridcana*), matelas de feuilles fraîchement coupées disposées sur une natte et servant de couche au malade (*Herbe puante*) etc...

Les considérations basées sur les résultats d'analyse permettant de classer sans hésitation certaines

plantes des pharmacopées africaines dans le groupe des plantes à huile essentielle ou dans les groupes voisins de plantes condimentaires et autres, m'autorisent ainsi à parler de leur utilisation aromathérapique. A postériori, on peut distinguer d'autres solutions aromatiques.

En effet, j'indique les plantes à essence qui m'ont été signalées au cours de mes enquêtes. Cette liste ne prétend pas être complète, d'autant plus que les données analytiques manquent pour certaines espèces comme *Ritcheia caparaïdes*, *Icania sénégaleensis*, *Ptérocarpus érinaceus* dont l'emploi aromathérapique ne fait pas de doute en Afrique.

Usage Interne

L'administration des médicaments par voie interne est généralement orale. Elle consiste à faire absorber au malade des médicaments simples ou composés réalisés suivant les modes de préparation.

Je peux en citer quelques unes : *Saba Sénégalensis* dont on prélève sur une toute jeune pousse les feuilles où « l'oiseau ne s'est pas encore posé » pour en faire des préparations destinées à traiter des maladies non diagnostiquées ou idiopathiques ; les racines d'*Adansonia digitata*, pour la fièvre bilieuse hématurique, les racines de *Cassia Occidentalis* râclées jusqu'aux faisceaux libero ligneux pour le traitement de la stérilité : les jeunes tiges d'*Alchornea cordifolia* présentées en cordons flexibles dénudés jusqu'à l'endoderme, au niveau du tissu méristématique cambial, pour les pneumopathies ; les jeunes plantules de *Prosopis africana* choisies aussi selon « le test de l'oiseau » pour les affections urinaires graves ; les bourgeons du *Phoenix reclinata*, comme défatiguant et revigorant ; les jeunes feuilles avec les racines écorcées et grattées du *Terminalia laxiflora* pour les états cachectiques et les états dysentériques aigus ; l'écorce interne des racines de *Mitragyna inermis* (correspondant à l'assise subéropholodermique) pour les cicatrisations des grandes plaies et des ulcères torpides.

COMMENT DEFINIR LA POSOLOGIE

Il est important de respecter les quantités que je signale dans cet exposé par gramme et par litre. Pour peser avec précision, la meilleure solution est le pèse-lettre. A défaut de cet instrument, on peut mesu-

rer les quantités à l'aide d'une cuillère. Une cuillère à thé équivaut à environ 2 ou 3 grammes, une cuillère à dessert à environ 5 grammes et une cuillère à soupe à environ 10 grammes.

La posologie est en général de 2 à 3 petits-verres de tisanes, réparties au cours de la journée. Pour permettre une assimilation maximum, il est recommandé d'utiliser après les repas les plantes digestives et les autres entre les repas. On ne prépare pas une potion à base de plantes comme un médicament. Chaque dose, aussi minime soit-elle, doit être confectionnée individuellement. Il ne faut pas non plus, en voulant renforcer les qualités de la préparation, modifier le dosage. Le mieux est souvent l'ennemi du bien. La plupart des simples préparés correctement sont bienfaisants, mais en cas d'abus, on risque d'obtenir l'effet inverse.

Le *Trichilia* par exemple, prise modérément, facilite la digestion. Elle devient un vomitif puissant quand la quantité ingurgitée est exagérée.

Il faut cependant remarquer que certains tradipraticiens n'arrivent pas à faire coïncider leur diagnostic et les plantes dont les vertus doivent être utilisées suivant des méthodes et des techniques bien déterminées. C'est là une faiblesse que nous devons reconnaître et nous efforcer de corriger pour rendre les traitements à la fois efficaces et inoffensifs.

CONCLUSION

Nous voici arrivés au terme d'un exposé qui, je l'espère, pourra être de quelque utilité à ceux qui ont le grand dessein de réaliser un institut pour l'étude de la pharmacopée traditionnelle africaine et des plantes médicinales.

Puisse cet organisme voir le jour effectivement avant longtemps et se développer rapidement en un ensemble où collaboreraient en parfaite harmonie toutes les disciplines concernées, ensemble dans lequel, recherches appliquées et recherches fondamentales s'épauleront les unes les autres à tout instant pour la promotion de la médecine traditionnelle et de la pharmacopée africaines.

Je suis persuadé qu'il s'agit là d'une des meilleures perspectives pour la couverture des soins de santé de base pour l'horizon l'an 2000 comme le souhaite tant l'Organisation Mondiale de la Santé.